

COMITE DE QUARTIER CHAMP DU CERF

COMPTE RENDU DU MERCREDI 13 AVRIL 2016

Présents :

Mesdames ROUIT – DOUTEMENT – DEWITTE –
LEMOISNE – Messieurs – DEBACKERE – DECOOL –
DELACROIX – LEUTREAU –VIENNE
Monsieur LEMOISNE 1^{er} Adjoint

Excusés :

Madame DELACROIX
Monsieur CEUGNIER

Madame La présidente ouvre la séance et prie de bien vouloir l'excuser de son départ vers 19h15 ;

Elle présente l'ordre du jour en modifiant, elle commence par le point 4 sur le bilan du marché nocturne du 1^{er} Avril 2016 ; présentation faite par Monsieur Pascal DELACROIX.

Il rappelle qu'une communication toutes boîtes à la population a été faite par des flyers, ainsi que par le biais du site de la municipalité et d'un article paru dans la presse. Cette manifestation organisée par les deux comités de quartiers ; (champ du cerf et Grand Ronchin) a réuni 25 commerçants, des associations diverses, une chorale, une chanteuse et des jeux pour enfants ont été organisés. A l'issue de cette manifestation une tombola a eu lieu (119 participants, le tirage a été effectué par les enfants et 6 GAGNANTS se sont vus remettre des paniers garnis distribués à domicile

par Mmes ROUIT et DELACROIX (visualisation de quelques photos).

2) FETE DE QUARTIER

Cette fête est programmée pour le vendredi 2 Septembre 2016, une commission sera mise en place pour affiner cet événement mais quelques pistes à ce jour sont évoquées comme la mise en place de jeux pour enfants et un apéritif offert pour les adultes. Le financement se fera sur les crédits du budget que la municipalité nous a alloué. Cette

manifestation a pour but de passer un moment convivial avec tous les habitants de notre quartier.

Avant que la question soit posée Monsieur Lemoisne demande la parole et informe les habitants présents qu'il a signé un référé ce jour pour l'expulsion rapide des caravanes installées au stade COUBERTIN.

Une pose de portiques à l'entrée du parking est envisagée (étude du coût d'installation en cours).

3) Compte rendu des questions précédemment posées.
(voir réponses Mairie que Myriam a obtenu)

4) Présentation de la nouvelle charte sur les incivilités.

Cette présentation faite par Pascal DELACROIX est basée sur 4 thèmes principaux, (propreté – liens de bon voisinage- nuisance sonore – circulation) à l'aide d'un diaporama. Les habitants présents peuvent s'apercevoir que l'approche de cette ébauche presque finalisée est construite avec humour et civilité sur des propositions classiques s'appuyant sur des textes. Il demande aux membres du comité ainsi qu'aux habitants de diffuser très largement cette charte lorsqu'elle sera validée, et

suggère que toutes incivilités reprises sur cette charte aient un lien direct avec le site de la Mairie pour d'éventuelles sanctions.

Madame DOUTEMENT rappelle que cette charte est pédagogique et est basée sur le Bien Vivre Ensemble ;

5) Questions diverses

Fleurissement de la butte rue Montaigne Monsieur Lemoisne s'engage à alerter par courrier la MEL après visualisation.

Sortie du lotissement « Pierre Mauroy » panneau zone 30 est posé, incohérence puisque la rue Descartes a un panneau fin de zone 30.

Monsieur LEMOISNE se rendra sur place. Il évoque les différents types de signalisation à mettre en place pour renforcer la vigilance et l'information (exemple le marquage au sol).

- Pourquoi la Mairie ne nous prévient pas lors de travaux effectués par l'EDF ou autres, le Maire signe bien tous les arrêtés de travaux ?

- Discussion sur panneaux d'affichage pourquoi ne pas les utiliser pour communication de la municipalité ? JM Lemoisne en parlera en commission communication prévue en Mairie

Monsieur LAMBERT nous interpelle sur le courrier qu'il reçoit en permanence ainsi que sur divers livreurs qui régulièrement arrivent chez lui au 2 rue Montaigne car l'entrée 2A de la rue Pierre Mauroy est inaccessible. Il n'y a pas de numéro ni de grille ouverte sans code pas de sonnette, il a déjà écrit à la poste et à HABITAT du Nord. Il nous signale également que la place handicapée du carrefour market a été effacée au profit des camions de livraisons. (à voir avec Vilogia).

- Panneau d'information rue de Lesquin très mal placé, il n'a pas d'accessibilité pourquoi ne pas le déplacer sur l'espace vert.
- Zone blanche internet, un habitant de la rue Diderot est désespéré de ne pas avoir de connexion internet. M. Lemoisne signale que ce n'est pas de la responsabilité de la commune mais de la MEL (voir le site de la MEL pour calendrier de la mise en place de la fibre).
- Avec les nouveaux lotissements en cours sur Lesquin comment sera fait le plan de circulation ?

Monsieur Lemoisne répond cela non plus n'est pas du ressort de la municipalité mais de la MEL et à ce jour nous n'avons aucune information.

- En revanche la zone bleue sera mise en place le 8 Mai prochain avenue Jean Jaurès.

Monsieur Pascal DELACROIX clôture la réunion en rappelant qu'un appel à candidature est lancé pour faire partie du comité de quartier.